

	SÉRIE A	SÉRIE A1	SÉRIE D	SÉRIE T	SÉRIE F	SÉRIE F1	SÉRIE FT	SÉRIE P	SÉRIE PT	SÉRIE PF	SÉRIE PFT	SÉRIE Q	SÉRIE QT	SÉRIE QF	SÉRIE QFT	SÉRIE ETF
	FA			FA				FA	FA			FA	FA			
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT																
Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint(auparavant fonds de santé alternative)	NPP 5420	-	NPP 5422	-	NPP 5421	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'obligations diversifiées Ninepoint	NPP 018	-	NPP 621	NPP 418	NPP 118	-	NPP 619	NPP 327	NPP 328	NPP 329	NPP 330	NPP 331	NPP 332	NPP 333	NPP 334	NBND
Fonds énergie Ninepoint	NPP 006	-	NPP 314	-	NPP 008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NNRG
Fonds ciblée de dividendes mondiaux Ninepoint	NPP 960	NPP 962	NPP 963	-	NPP 964	NPP 966	-	NPP 399	-	NPP 398	-	NPP 397	-	NPP 499	-	-
Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint	NPP 355	-	NPP 335	-	NPP 356	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds immobilier mondial Ninepoint	NPP 131	-	NPP 308	NPP 120	NPP 132	-	NPP 116	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'or Ninepoint	NPP 216	-	-	-	NPP 226	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'or Ninepoint ¹ (en \$ US)	NPP 228	-	-	-	NPP 229	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint	NPP 003	-	NPP 319	-	NPP 300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint ¹ (en \$ US)	NPP 325	-	-	-	NPP 340	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'épargne à intérêt élevé Ninepoint ²	NPP 019	-	-	-	NPP 119	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NSAV
Catégorie de fonds ressources Ninepoint	NPP 970	-	NPP 969	-	NPP 967	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds ressources Ninepoint	NPP 860	-	NPP 863	-	NPP 864	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint	NPP 655	-	NPP 658	-	NPP 656	-	-	-	-	NPP 540	-	-	-	NPP 557	-	-
Fonds de lingots d'argent Ninepoint	NPP 316	-	-	-	NPP 326	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'argent Ninepoint ¹ (en \$ US)	NPP 309	-	-	-	NPP 311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'actions argentifères Ninepoint	NPP 857	-	NPP 862	-	NPP 866	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'actions argentifères Ninepoint ¹ (en \$ US)	NPP 859	-	-	-	NPP 867	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de revenu cible ninepoint	NPP 5001	-	-	-	NPP 5002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TIF
STRATÉGIES NON TRADITIONNELLES																
	FUND CODES															
	SERIES A	SÉRIE A1	SÉRIE B	SÉRIE D	SÉRIE F	SÉRIE F1	SÉRIE FD	SÉRIE FH¹	SÉRIE ETF	SÉRIE PF						
Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint	NPP 930	-	-	-	NPP 935	NPP 931	-	-	NACO	-						
Fonds de revenu alternatif Ninepoint	NPP 630	-	-	-	-	NPP 631	-	-	-	-						
FNB de crédit carbone Ninepoint	NPP 899	-	-	-	NPP 897	NPP 899	-	-	CBON	-						
FNB de crédit carbone Ninepoint ¹ (en \$ US)	-	-	-	-	-	-	-	-	CBON.U	-						
Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint	NPP 800	-	-	-	-	NPP 801	NPP 841	-	-	-						
Fonds opportunités de revenu de crédit Ninepoint	NPP 506	-	NPP 509	-	-	NPP 507	-	-	-	-						
Fonds de revenu énergétique Ninepoint	NPP 5501	-	-	-	NPP 5503	NPP 5502	-	-	-	NRGI						
Fonds de revenu énergétique Ninepoint ¹ (en \$ US)	NPP 5007	-	-	-	-	NPP 5008	-	-	-	-						
Fonds mondial macro Ninepoint (auparavant Fonds de stratégies sur devises)	NPP 700	NPP 758	-	-	NPP 760	NPP 701	NPP 759	-	-	-						
Fonds de titres de créances privées américains Ninepoint Monroe	-	-	-	-	-	NPP 905	-	-	NPP 907	-						
Fonds de titres de créances privées américains Monroe Ninepoint - \$ Canadiens couverts	-	-	-	-	-	NPP 925	-	-	-	-						
Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II	-	NPP 1014	-	-	-	-	NPP 1017	-	-	-						
Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TKN						
Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint ¹ (en \$ US)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	TKN.U						

FA : frais prélevés à l'acquisition. ¹Option d'achat en dollars américains. ²Anciennement Fonds d'obligations à court terme Ninepoint.

¹ Les parts de série FH sont couvertes contre le risque de devises et sont conçues pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux investissements étrangers tout en cherchant à minimiser l'impact des fluctuations des taux de change par rapport au dollar canadien.

FONDS	ADMISSIBLE AUX RÉGIMES ENREGISTRÉS	PLACEMENT INITIAL MINIMAL	PLACEMENT SUBSÉQUENT MINIMAL	PLACEMENT SUBSÉQUENT MINIMAL AVEC COTISATION PRÉAUTORISÉE	DURÉE MINIMAL DU PLACEMENT/ FRAIS
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
Fonds de cannabis et de santé alternative Ninepoint(auparavant fonds de santé alternative)	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds d'obligations diversifiées Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds énergie Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de revenu énergétique Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds ciblée de dividendes mondiaux Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds immobilier mondial Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de lingots d'or Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1%
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds d'épargne à intérêt élevé Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	-
Catégorie de fonds ressources Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds ressources Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de lingots d'argent Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1%
Fonds d'actions argentifères Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de revenu cible ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
STRATÉGIES NON TRADITIONNELLES					
Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de revenu alternatif Ninepoint	Oui	150 000 \$* ou 5 000 \$	5 000 \$	N/A	-
FNB de crédit carbone Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint	Non	150 000 \$* ou 5 000 \$	5 000 \$	N/A	12 mois/2 %
Fonds opportunités de revenu de crédit Ninepoint	Oui	150 000* ou 25 000 \$	5 000 \$	N/A	30 jours/2 %
Fonds de revenu énergétique Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds mondial macro Ninepoint (auparavant Fonds de stratégies sur devises)	Oui	500 \$	25 \$	25 \$	20 jours/1,5 %
Fonds de titres de créances privées américains Ninepoint Monroe	Non	150 000 \$ US * ou 25 000 \$ US	5 000 \$ US	N/A	12 mois/2 %
Fonds de titres de créances privées américains Monroe Ninepoint - \$ Canadiens couverts	Non	150 000 \$ US * ou 25 000 \$ US	5 000 \$ US	N/A	12 mois/2 %
Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II	Oui	150 000 \$* ou 10 000 \$	5 000 \$	N/A	12 mois/2%
Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint	Oui	-	-	-	-

*Investisseurs non qualifiés, pour les personnes autres que des particuliers seulement, veuillez consulter les documents du fonds pour plus de détails.



ninepoint.com

Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200 Bay Street, Suite 2700, Toronto, ON M5J 2J1; numéro sans frais : 1 866 299 9906, www.ninepoint.com

Services aux investisseurs et aux négociants, CIBC Mellon GSSC Record Keeping Services; sans frais : 1.877.358.0540

Les risques associés à l'investissement dans un fonds dépendent des titres et des actifs dans lesquels le fonds investit et sont en fonction des objectifs particuliers du fonds. Il n'est pas garanti qu'un fonds atteigne son objectif de placement. De plus, la valeur nette de ses actifs et son rendement varieront de temps en temps selon les conditions du marché. Il n'y a aucune garantie que le plein montant de votre placement initial dans un fonds vous sera retourné. Les Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental. Veuillez lire le prospectus du fonds ou la notice d'offre avant d'investir. Ninepoint Partners LP est le gestionnaire de placement des Fonds Ninepoint (collectivement, les « Fonds »). Tous les renseignements importants à propos de ces Fonds, y compris les objectifs et stratégies en matière de placement, de même que les renseignements sur les options d'achats, les frais de gestion applicables, les frais relatifs à la performance (le cas échéant) ainsi que les dépenses, sont inclus dans leur prospectus ou leur notice d'offre. Veuillez lire attentivement ces documents avant d'investir. Des commissions initiales, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais relatifs à la performance et d'autres frais et coûts peuvent être associés à un placement dans ces Fonds. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et les rendements passés ne se reproduisent pas nécessairement. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres des Fonds. L'information contenue dans la présente communication ne constitue pas une offre ni une sollicitation par toute personne résidant aux États-Unis ou dans tout autre territoire de compétence où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre. Les investisseurs éventuels qui ne résident pas au Canada doivent s'adresser à leur conseiller en placement pour déterminer si les titres des Fonds peuvent être légalement vendus dans leur territoire de compétence. Les renseignements fournis sont de nature générale, et ne constituent pas ni ne visent à fournir des conseils fiscaux, juridiques, comptables ou professionnels. Les lecteurs doivent consulter leurs propres comptables ou conseillers juridiques pour obtenir des conseils concernant leur situation particulière avant d'agir.